

De gui <

← Répondre ▾ → Transférer ▾ 📁 Archiver 🔥 Indésirable 🗑️ Supprimer

Sujet **[INTERNET] parc éolien de Jans - consultation publique**

14/11/2021 16:18

Pour Moi <pref-eolien@loire-atlantique.gouv.fr> ★

Étiquettes **Important**

Autres actions ▾

Bonjour M. le préfet et toute son équipe,

je vous écrit dans le cadre de la consultation publique ayant lieu jusqu'à ce jour. J'habite à Lusanger et je m'interroge sur plusieurs points quant à ces projets éoliens et celui-ci en particulier.

-Pourquoi notre secteur géographique est-il à ce point utilisé pour implanter ces parcs? Pourquoi l'éolien en ville sur les toits des bâtiments les plus hauts par exemple n'est il pas plus développé? L'acheminement de l'énergie subirait moins de perte puisque très proche des utilisateurs principaux...

-au delà de l'aspect esthétique qui n'est pas pour me ravir, je connais plusieurs personnes habitant dans l'entourage du parc éolien de Derval/Lusanger et même le récent de St Aubin des châteaux. Les nuisances sonores sont particulièrement élevées. Bruit constant (quand elles tournent) ressemblant à une route à forte circulation continue, lors de phases de vents changeants la tête n'a de cesse de siffler sous l'effet des freins sans doute et lors de sa rotation.

-Le site de Lusanger/Derval va être revu, je n'ai pas tous les éléments en main, mais à ce que l'on peut entendre il serait transformé pour accueillir de nouvelles éoliennes, moins nombreuses, ayant plus de rendement. Pourquoi démanteler un site qui produit et a priori rapporte puisque l'on a les moyens de le remplacer?

-Un projet de centrale photovoltaïque est en étude à Lusanger sur 20 hectares, cela amène notre secteur rural et agricole à devenir un site industriel qui le transforme drastiquement.

-Et enfin, quid des riverains sur Jans qui se trouvent dans la proximité de ces mats et des raccordements électriques vers le site de Derval? Pouvez vous garantir une sécurité sanitaire qui fait défaut sur le site de Puceul auprès du bétail et de certains habitants? Où aurez vous la main pour obliger les concessionnaires à réaliser des tests lorsque vous leur demanderez?

Merci pour votre lecture et je l'espère pour vos réponses

Guillaume Bichon